

Avis de constitution

SOCIETE « FISCALITE IVOIRIENNE ET INTERNATIONALE »

Siège ABIDJAN ; ABOBO, AVOCATIER, NON LOIN DE
L'HOPITAL HENRIETTE, lot 4973, ILOT 519, Lot 4973, Ilot
519

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FISCALITE IVOIRIENNE ET
INTERNATIONALE »

Objet : L'AUDIT, LE CONSEIL ET L'ASSISTANCE :

- JURIDIQUE
- FISCAL
- SOCIAL
- DOUANIER
- COMPTABLE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ; ABOBO, AVOCATIER, NON LOIN DE
L'HOPITAL HENRIETTE, lot 4973, ILOT 519, Lot 4973, Ilot
519

Dirigeant(s) M SORO KAGNEBEYA ABOUBACARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00698 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09631/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

